



GEMENG  
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

Junglinster, le 26 juin 2019

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 21 juin 2019 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section RB de Junglinster, n° cadastral 82/4473).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 27 juin 2019 au 11 juillet 2019 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for the Mayor, and the signature on the right is for the Secretary. Below the signatures is the official seal of the Junglinster Communal Administration. The seal is circular with a crown at the top, a central coat of arms, and the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' around the perimeter, separated by two stars.